

Association des Maires du Cantal

Communiqué de presse

Suppression de postes dans l'enseignement : les Maires du Cantal ne siègeront pas au CDEN du 21 avril

Le conseil d'administration de l'AMF 15, réuni le 19 avril 2011, a décidé que les élus membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) ne participeraient pas à la réunion du 21 avril prochain.

Les élus du Cantal réaffirment ainsi leur opposition à la diminution des moyens en personnel de l'Education nationale dans le département à la rentrée 2011 et renouvellent leur demande d'une vision dans la durée des moyens affectés par l'Etat aux écoles publiques. Ils s'opposent à toute nouvelle diminution du nombre de postes dans le Cantal à effectifs d'élèves constants.

Dans la continuité de la motion adoptée lors de leur assemblée générale du 9 avril et de la manifestation du 7 mars qui avait réuni plus de 200 élus devant l'Inspection académique, de nouvelles actions seront organisées dans les prochains jours en liaison avec les partenaires du secteur éducatif afin que soit entendue leur légitime revendication.

En effet, les Maires du Cantal ne peuvent accepter que la réduction des moyens affectés à nos écoles, longtemps présentée comme la conséquence de la dépopulation de notre département, en devienne désormais la cause. Un maillage préservé du territoire et une qualité pédagogique confirmée, auxquels contribuent nos communes par les moyens conséquents qu'elles consacrent à leurs écoles, sont indispensables à l'accueil et au maintien sur notre espace rural de jeunes familles avec enfants.

Les élus Cantaliens rappellent que notre département est arrivé à un seuil en matière de postes d'enseignants en dessous duquel on ne peut descendre sans compromettre la qualité de l'enseignement et les chances de développement de certains territoires cantaliens.

Ils dénoncent également la vision technocratique d'un prétendu 2eme taux national d'encadrement détenu par le Cantal qui n'empêche pas le risque de fracture territoriale là où la densité de population est aussi l'une des plus faibles de notre pays.

Compte tenu de ces considérations, et par ailleurs choqué par la nature des déclarations parues dans la presse nationale faisant notamment état « d'arrangements » avec l'administration préalablement à l'avis des instances règlementaires au mépris de tous, parents, enseignants et élus, le Conseil d'administration tient à faire part de sa position à la population.